

cœurs dévoués à la Bonne Ste Anne, en faveur de l'agrandissement de son sanctuaire, serait accueilli par tous avec bienveillance et que beaucoup voudraient y répondre par de nouvelles offrandes. Si petites qu'elles soient, elles seront reçues avec reconnaissance, et la Bonne Ste Anne saura rendre cent pour un, en grâces et en bénédictions à tous ceux qui voudront ajouter, ne fut-ce qu'une pierre, aux murs de son église.

Voici les divers moyens dont on pourra user pour contribuer à l'œuvre que nous recommandons :

1o Prendre des *billets d'affiliation* ; les conditions et les avantages en sont déjà connus, nous les rappelons ici :

Toute personne, en faisant *une fois* l'aumône d'un *shelling* pour le sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, a droit *pendant sa vie et après sa mort* :

*a* A deux messes qui se diront à *perpétuité* tous les mois dans le dit sanctuaire ;

*b* Aux prières publiques qui se font aussi deux fois le mois dans la même église en faveur des bienfaiters et de toute personne recommandée ;

*c* On peut aussi affilier un parent ou un ami défunt, ou toute personne à qui l'on s'intéresse en payant pour elle la même somme.

2o Envoyer directement des offrandes en argent, par la poste ou autrement. Les agents des *Annales* sont invités à les recueillir chacun dans sa localité pour rendre la chose plus facile aux abonnés.

3o Les personnes qui ont de l'argent à placer